

BULLETIN DE L'AOCNB



Été 2018

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Comme vous le savez, l'AOCNB emploie une personne en plus d'un certain nombre de bénévoles qui travaillent dur pour soutenir et servir nos membres. Au cours de l'année et demie qui vient de s'écouler, nous avons eu le plaisir de pouvoir compter sur le soutien et le leadership de Megan Stewart à ce poste très précieux d'adjointe administrative. Toutefois, Megan nous quittera à la fin du mois de juin pour déménager dans l'Ouest avec son conjoint. Je tiens à la remercier chaleureusement pour son travail acharné, son assiduité, sa créativité et son esprit d'initiative. Son rôle a été essentiel dans la mise en œuvre des améliorations survenues récemment à l'AOCNB et elle a apporté un soutien sans faille aux membres de l'association. Je vous demande donc de vous joindre à moi pour souhaiter à Megan le meilleur pour la suite! Le processus de recrutement pour la remplacer a déjà commencé, ce ne sera pas une mince affaire de lui succéder!

Je vous souhaite un bel été bien agréable!

— Amy Poffenroth



Amy Poffenroth, présidente, Jules Leger, représentant de la Zone 4, reçoit son certificat d'OCCBNB niveau 2 de la part du représentant du Comité de certification, Jason Bernatchez.

Que faut-il savoir au sujet des nouvelles politiques de certification?

Peut-être en avez-vous entendu parler? Nos politiques ont été modifiées pour mieux correspondre aux normes nationales... et aux besoins de nos membres, bien entendu! Vous en saurez plus en lisant ce qui suit et en consultant notre site (www.nbboa.ca/certification [en anglais]).

Q : Alors, qu'est-ce qui a changé?

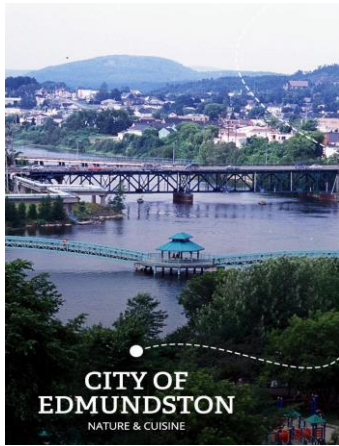
R : Parlons d'abord de ce qui n'a pas changé. Le programme d'officiel certifié relativement au code du bâtiment (OCCB) n'a pas été modifié. Les membres doivent toujours suivre les mêmes cours pour les niveaux 1, 2 et 3. Par contre, les programmes de mentorat et d'officiel certifié relativement au code du bâtiment du Nouveau-Brunswick (OCCBNB) ont subi d'importants changements. L'OCCBNB niveau 1 n'a pas changé : l'expérience commence à la date d'embauche d'un membre. Pour les niveaux 2 et 3, l'expérience est à présent calculée d'après le suivi des cours. Par exemple, l'expérience d'OCCBNB niveau 2 d'un membre débute à la date où il réussit son premier examen de niveau 2. Rappel : les membres ne peuvent demander leur désignation d'OCCBNB qu'après avoir reçu la désignation d'OCCB pour ce même niveau. Le niveau 3 du programme de mentorat a aussi changé : les membres peuvent se prévaloir de cinq années d'expérience pour obtenir ce niveau au lieu d'avoir à choisir un mentor.

Q : Comment le programme de mentorat fonctionne-t-il?

R : Un membre peut maintenant soumettre un registre justifiant cinq années d'expérience au lieu de se trouver un mentor. Ces cinq années correspondront à la désignation d'OCCB niveau 3 pour le membre. Dans certains cas, le mentorat peut être avantageux parce que le membre pourra atteindre le niveau 3 plus vite et compter sur un officiel de la construction qui révisera ses plans. Les superviseurs devront signer les registres en question, qu'il y ait mentor ou non. Les membres peuvent consulter la section « Certification » de notre site web pour se familiariser avec les politiques et les formulaires de certification.

COMMENTAIRES REÇUS LORS DE LA CONFÉRENCE ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE 2018

Cette année, la conférence et l'AGA se sont déroulées du 25 au 27 avril 2018 au Rodd Miramichi River, de Miramichi. Les membres ont beaucoup apprécié les cours de maintien des acquis proposés par ORR BROWN Consulting Engineers et par Building Knowledge Canada. Alison Orr et Marianne Brown possèdent de solides connaissances dans leur domaine et ont animé une excellente présentation sur la responsabilité au sein des municipalités. Gord Cooke, de Building Knowledge Canada, s'est avéré un excellent conférencier qui a fait de l'efficacité énergétique le sujet le plus fascinant de la journée. Amy Poffenroth a donné une présentation formidable sur la manière dont les modifications apportées à la *Loi sur l'urbanisme* et à la *Loi sur la gouvernance locale* touchent les officiels de la construction. Elle a également montré certaines pistes d'avenir pour les municipalités. Pour la prochaine conférence, les membres ont fait part de leur intérêt pour l'ajout de cours de recyclage sur le code du bâtiment comme celui proposé par Mark Slader. L'AGA a été l'occasion d'apporter de nombreuses modifications aux règlements. Les membres peuvent en prendre connaissance dans la section « Membership » (membres) de notre site web. Ces modifications comprennent la réduction du quorum pour les réunions du comité exécutif, la définition de nouvelles zones et la création d'un nouveau poste. Ce comité a adopté une motion visant à tenir la prochaine conférence et AGA dans la belle ville d'Edmundston, du 3 au 5 avril 2019. Si les membres souhaitent qu'on y aborde certains sujets, qu'ils n'hésitent pas à les transmettre au représentant de leur zone. Réservez cette date et surveillez les nouvelles qui vous parviendront à ce sujet!



Edmundston, la ville où auront lieu la conférence et l'AGA de 2019.

Pour communiquer avec nous

AOCNB

C.P. 3193, succursale B
 Fredericton (N.-B.) E3A 5G9
 506.470.3375
 info@nbboa.ca
 www.nbboa.ca

BÉNÉFICIAIRES DES BOURSES 2018 DE L'AOCNB

Chaque année, les bénéficiaires des trois bourses de l'AOCNB sont choisis par tirage au sort pendant l'AGA. La bourse « Michael O'Neill Memorial Bursary », d'une valeur de 1000 \$, est octroyée à une personne candidate qui poursuit ses études dans un domaine technique. Cette année, le bénéficiaire était Alexander Taylor, fils de David Taylor, de Grand Bay-Westfield. Alexander étudiera l'informatique à l'Université du Nouveau-Brunswick dès l'automne 2018. Les deux autres bourses de

500 \$ chacune, sont attribuées à des personnes à charge de membres, qui poursuivent leurs études peu importe le domaine. Les bénéficiaires de cette année sont Claudie Plourde, fille de Guy Plourde, et Julien Pitre, fils de Guy Pitre. Claudie fait un baccalauréat en éducation à l'Université de Moncton et Julien étudie en traduction, également à l'Université de Moncton. L'AOCNB tient à féliciter tous les candidats et à leur souhaiter le meilleur pour la suite de leurs études.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CETTE ANNÉE :

Les personnes suivantes ont été élues en tant que représentants des membres pour l'exercice 2018-2019. Nous invitons les membres à consulter les nouveaux règlements qui se trouvent à la section « Membership » (membres) de notre site web pour voir de quelle zone ils relèvent désormais.

Amy Poffenroth	Présidente
Jason Madore	Président sortant
Julien Bouchard	1 ^{er} vice-président
George Paulin	2 ^e vice-président
Andrew Newell	Secrétaire
Robert Mazerolle	Trésorier
Justin Graveline	Représentant de la Zone 1
Trevor Murray	Représentant de la Zone 2
Brent Desroches	Représentant de la Zone 3
Steve Bosse	Représentant de la Zone 4
Jules Leger	Représentant de la Zone 5
Marc Doiron	Représentant itinérant

Ne manquez pas notre prochain bulletin, à l'automne 2018!